



Assemblée générale

Distr. limitée
19 janvier 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 109 de l'ordre du jour

Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles

Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Costa Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République dominicaine, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Tchéquie : amendement révisé au projet de décision [A/76/L.31](#)

Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles

1. Après « les deuxième, quatrième et cinquième sessions à Vienne », insérer « notant avec inquiétude la situation créée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les restrictions logistiques appliquées à la tenue en toute sécurité de réunions en personne au Siège de l'ONU, à New York, en janvier 2022 ».
2. Remplacer « que le Comité spécial tiendra sa première session de négociations à New York, du 24 janvier au 4 février 2022 » par le texte suivant :
 - a) de reporter la première session du Comité spécial, qui devait se tenir à New York du 17 au 28 janvier 2022 ;
 - b) que le Comité spécial tiendra au moins six sessions, chacune d'une durée de 10 jours, qui seront espacées d'au moins 11 semaines ;
 - c) que le Comité spécial tiendra une réunion d'une journée à New York dès que possible, de préférence avant le 28 février 2022, afin d'examiner les questions d'organisation ;
 - d) que le Comité spécial tiendra sa première session de négociations à New York, le 18 avril 2022 au plus tard, selon les conditions sanitaires et l'espace disponible ;
 - e) que si les conditions sanitaires et l'espace disponible ne permettent pas de tenir une réunion à New York d'ici à avril 2022, le Comité spécial tiendra sa première session de négociations en mai 2022 et les autres comme suit : les



première, troisième et quatrième sessions à Vienne et les deuxième, cinquième et sixième sessions à New York, et une session de clôture à New York.
